



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 74537

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet de l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Ile-de-France (EPAURIF). En effet, dans son récent rapport la Cour des comptes demande au ministère de définir une doctrine d'emploi de l'EPAURIF pour la réalisation des projets immobiliers universitaires franciliens. Il souhaite donc savoir quelle suite le Gouvernement compte donner à cette recommandation très judicieuse de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74537

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1279

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)